

« Nous ne pouvons pas transiger avec les libertés académiques » (Philippe Baptiste au Sénat)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°394601 - Publié le 10/04/2025 à 15:10

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 11/04/2025 à 09:08



Philippe Baptiste, ministre de l'ESR en audition au Sénat, le 09/04/2025. - © Diffusion vidéo Sénat

« Défendre l'enseignement supérieur à la recherche, c'est aussi défendre les valeurs. Et nous ne pouvons pas transiger avec les libertés académiques », déclare [Philippe Baptiste](#), ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) lors d'une audition par la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat, le 09/04/2025.

« Nous ne pouvons pas accepter que des discours viennent empêcher ou restreindre la liberté académique. Cette liberté académique est elle-même bornée par la loi. Les actes de violence, les actes racistes, les actes antisémites, les VSS (Violences sexuelles et sexistes), bornent cette liberté académique. »

« Mais il faut que nous soyons capables de discuter de tout au sein des établissements d'ESR, dans un environnement où la contradiction doit pouvoir être portée. Il faut pouvoir parler du conflit israélo-palestinien dans les établissements d'enseignement supérieur, j'en suis profondément convaincu. Mais la manière d'en parler est essentielle, où on doit pouvoir échanger, avoir des points de vue contraires qui s'affrontent et évidemment pas simplement des discours manichéens. »

Il salue la proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur des sénateurs Pierre-Antoine Levi (Union centriste, Tarn-et-Garonne) et Bernard Fialaire (RDSE (Rassemblement démocratique et social européen), Rhône). Adoptée au Sénat en février, elle sera examinée le 06/05 à l'Assemblée nationale.

Il mentionne un dispositif « clé » de la PPL (Proposition de loi) : « quand on aura des commissions de discipline dans les établissements à la demande du président de l'université ou de l'école, nous pourrons les déporter, avec un dispositif spécial qui permettra d'avoir un débat plus serein. À la fois on respecte pleinement les libertés académiques puisque c'est bien un choix de l'université et en même temps on aura une capacité d'aller vite et de manière professionnelle. »

Les actions en cours pour accueillir les chercheurs et chercheuses des États-Unis en France et en Europe

« Au niveau européen, j'ai rédigé et cosigné avec une quinzaine de pays européens un courrier à la commissaire en charge de la recherche pour mettre en avant ces questions et notre capacité à répondre en Européens à ces questions, à accueillir les chercheurs qui sont actuellement aux États-Unis et qui voudraient venir en France », indique Philippe Baptiste.

Il signale être en attente des premiers retours de la Commission européenne qui travaille sur ce sujet.

« Au niveau national, plusieurs universités ont lancé des dispositifs d'accueil, comme Aix-Marseille Université, mais aussi PSL (Paris Sciences & Lettres), Jussieu [Sorbonne Université]. C'est aussi des organismes de recherche qui vont faire la même chose et nous les soutiendrons avec de l'argent additionnel qui sera mis en place pour les aider. Des mesures seront annoncées prochainement. »

Le nombre de scientifiques accueillis et leurs conditions d'accueil

Les sénateurs présents à l'audition ont interrogé le ministre sur le nombre de scientifiques que la France compte accueillir et dans quelles conditions.

« Les questions posées sont légitimes : combien de chercheurs allons-nous accueillir, lesquels, comment ? Je ne peux que constater qu'aujourd'hui, je ne sais pas répondre à ces questions. Nous voyons bien que l'ampleur de la demande est significative. AMU (Aix-Marseille Université) a reçu des centaines de candidatures, c'est vrai aussi de PSL. Donc oui, nous avons énormément de candidatures mais le taux de transformation n'est pas connu aujourd'hui.

Beaucoup de postdocs aux États-Unis veulent revenir. Il y a des candidatures de deux autres niveaux :

- Des gens qui sont en tenure, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas encore un poste de full professeur aux États-Unis. Je pense qu'il faut qu'on leur offre des packages qui sont comparables à ce qu'il y a à l'ERC (European Research Council) aujourd'hui. Donc environ 1 M€ pendant trois ans pour leur rémunération, leurs équipements, leurs équipes... C'est ce que nous voulons mettre en place.
- Et à côté de cela, nous allons certainement avoir des très grandes stars internationales qui vont vouloir venir et pour lesquelles il faudra faire un effort ad hoc, spécifique, pour lesquels nous ferons du cas par cas.

Le dispositif sera présenté et annoncé dans les jours ou dans les semaines qui viennent mais nous serons en soutien avec de l'argent public. »

« Ce qui menace les libertés académiques, ce sont les extrémismes de tous bords » (P. Baptiste)

Pour Philippe Baptiste, « ce qui menace les libertés académiques, ce sont les extrémismes de tous bords. Aujourd'hui, dans quelques universités en France ils ne rêvent que d'une chose : de s'étriper au sein des universités, et ça c'est terrifiant ».

« Cela projette une image déplorable de ce qu'est l'université, le monde académique et l'enseignement supérieur. »

« C'est évidemment focalisé sur le conflit israélo-palestinien. Je crois vraiment qu'il faut pouvoir débattre de toutes les questions, y compris celle-là dans le respect des uns et des autres, sans violence, dans un débat qui doit être un débat contradictoire, ouvert, en suivant un certain nombre de principes élémentaires. Et je ne crois pas qu'aujourd'hui ce soit le cas.

Les violences et les provocations font suite aux violences et aux provocations et c'est un point de vigilance extrême et une préoccupation. Il me semble qu'aujourd'hui en France, c'est mon premier point d'intention en termes de menace de liberté académique. »



Philippe Baptiste

Ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche @ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEN)

Parcours

Depuis décembre 2024	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEN) Ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche
Avril 2021 - décembre 2024	Centre national d'études spatiales (Cnes) Président du CA
Novembre 2020 - avril 2021	Boston Consulting Group (BCG) Partner & Director, Gamma
Novembre 2019 - juillet 2020	Chef du Gouvernement - Hôtel de Matignon Conseiller éducation, enseignement supérieur, jeunesse et sports
Octobre 2019 - février 2020	CentraleSupélec Membre du CA
Mai 2017 - avril 2019	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Directeur du cabinet
Février 2016 - mai 2017	TotalEnergies Directeur scientifique
Juin 2014 - janvier 2016	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Directeur général délégué à la science
Avril 2013 - juin 2014	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR - DGESIP - DGRI) chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation
2013 - 2014	MENESR Chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation
Février 2010 - avril 2013	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Directeur de l'institut des sciences de l'information
2008 - 2011	École polytechnique (X) Directeur du CS Lab
2000 - 2011	École polytechnique (X) Chargé de cours
2004 - 2008	Comité national de la recherche scientifique Membre
1999 - 2008	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Chargé de recherche
2001 - 2002	IBM Chercheur au Watson Research Cent
1993 - 1994	Université de Strathclyde MSc of Computer Integrated Manufacturing

Établissement & diplôme

1995 - 1998	Université de technologie de Compiègne (UTC) Doctorat
1994 - 1995	Service de la formation continue de l'UPMC (Sorbonne Université) DEA informatique et recherche opérationnelle

Fiche n° 4307, créée le 03/06/2014 à 16:46 - Màj le 10/04/2025 à 15:02



Sénat

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06 France

Général

Date de création	1795
Statut	Chambre haute du Parlement français
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	<p>Le Sénat détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale. Il représente les collectivités territoriales.</p> <ul style="list-style-type: none">• Champs de compétences de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication :- l'éducation (enseignement scolaire, agricole, technique, supérieur)- la recherche- la culture- la communication (presse, télévision, nouveaux médias)- la francophonie- le sport- la jeunesse- la vie associative.
Membres	348 sénateurs
Présidence	<p>Président du Sénat : Gérard Larcher</p> <p>Président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication : Laurent Lafon</p>

Fiche n° 4398, créée le 28/09/2016 à 18:16 - Màj le 10/04/2025 à 10:53

